

COMITÉ CONSERVATEUR DE LA SEINE

Le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Seine verront, dans quelques semaines, expirer leurs pouvoirs.

En vue des élections que le renouvellement de ces deux assemblées va rendre nécessaire, le Comité conservateur de la Seine reprend ses réunions, et considère comme son premier devoir de rappeler aux électeurs les obligations que leur impose en ce moment même la révision des listes électorales.

Les tableaux des addition et des retranchements à ces listes vont être publiés. Il faut que chacun vérifie s'il n'y a pas quelque inscription ou radiation à provoquer.

La publication des listes devant avoir lieu le 10 janvier au plus tôt et le 15 janvier au plus tard, le Comité rappelle que les réclamations doivent être faites dans un délai de vingt jours, à compter de la publication. Des registres sont ouverts dans les mairies pour recevoir ces réclamations, dont il est important de demander des récépissés.

Le Comité conservateur a son siège rue du Marché-Saint-Honoré, n° 7, et toutes les communications qui lui seront faites seront reçues tous les jours de la semaine, de deux heures à cinq heures.

Pelisses fourrées dep. 175 f., manteaux petits-gris, manchons, tapis chinois, 12 fr. 75, à la Ville de Bombay, 35, boulevard des Capucines.

Anti-tannes détruit tannes ou points noirs du visage et resserre les pores de la peau. Parf. NINON, 31, rue du Quatre-Septembre.

Le nouvel ouvrage de Georges Ohnet : *Noir et Rose*, vient de paraître. Ce titre dit assez qu'on trouve la note dramatique à côté de la note gaie dans ce joli volume, chef-d'œuvre typographique qu'Ollendorff vend au prix ordinaire de 3 fr. 50.

(Voir aux annonces.)

MUSIQUE

CONSERVATOIRE : Symphonie en *ut* mineur de M. Camille Saint-Saëns. — SALLE PLEYEL : 1^{er} concert de la Société nationale. — SALON RUDY : huit Récitals de piano donnés par M. Charles de Bériot.

La Société des concerts du Conservatoire nous a fait entendre une œuvre de M. Saint-Saëns, non encore exécutée à Paris et d'une importance extrême. C'est cette symphonie en *ut* mineur, pour grand orchestre, avec adjonction de piano et d'orgue, qui, donnée à Londres, au mois de juin dernier, eut un triomphal retentissement. Le cadre de ce journal ne me permet point de m'étendre sur une composition de cet ordre, dont l'analyse entraînerait d'assez longues considérations techniques. Je vais essayer, toutefois, d'en définir les caractères.

Au point de vue de la forme, la nouvelle symphonie de M. Saint-Saëns se décompose, à l'égal des symphonies classiques, en quatre mouvements; seulement les quatre parties s'enchaînent deux par deux, ce qui dissimule l'ordonnance traditionnelle. Cette disposition ne saurait être en soi ni louée, ni blâmée. Toute disposition est bonne en elle-même; c'est au détail même de l'œuvre d'en faire ressortir l'excellence. Beethoven a fourni dans sa symphonie en *ut* mineur, un admirable exemple de mouvements enchaînés.

Une curiosité plus grande, à mon avis, c'est que la partition de M. Saint-Saëns est basée sur les développements et les transformations d'un seul thème, et autour duquel gravitent les idées particulières. Ce thème sombre et douloureux, exposé presque au début par le quatuor, entre dans les combinaisons symphoniques et instrumentales les plus diverses, s'éclaircit par degré et s'épand, dans le finale, avec abondance et puissance. Il se mêle à la rêverie de l'adagio aussi bien qu'aux gaietés fantasques du scherzo, pareil à une volonté humaine aux prises avec la vie. Son caractère essentiel n'est pas l'originalité; mais il prend, par ses transfigurations multiples, supérieurement présentées, une portée et un rayonnement.

Pour l'instrumentation, je n'avancerai rien de trop en la qualifiant de merveilleuse. M. Saint-Saëns a tiré parti avec une ingéniosité extraordinaire de toutes les ressources de l'orchestre moderne. Nous avons déjà entendu le piano comme instrument d'orchestre dans la Fantaisie sur la *Tempête*, de Berlioz, et dans la *Cloche*, de M. d'Indy, et l'orgue intervient fréquemment dans les oratorios des vieux maîtres. M. Saint-Saëns les introduit résolument dans la symphonie et il fait bien, car ils sont susceptibles d'effets originaux. La masse orchestrale porte solidement sur le quatuor à cordes, parfois très divisé, et tous les instruments sont traités par groupes, la clarinette basse marchant avec les deux clarinettes, le contrebasson avec les deux bassons, et ainsi du reste. C'est ici, sans contredit, une œuvre de haute maîtrise et qui comptera grandement dans la carrière de l'auteur.

J'ai souvent signalé la Société nationale comme la seule ressource offerte aux jeunes compositeurs inconnus qui veulent arriver au public. Presque tous les musiciens renommés aujourd'hui ont figuré ou figurent parmi ses membres, et un très grand nombre ont donné leurs premiers essais dans ses concerts. M. Bussine en jeta les bases en 1871, avec MM. Saint-Saëns, Georges Bizet, de Castillon, Massenet, César Franck, Ernest Reyer, Edouard Lalo, Emile Paladilhe et d'autres encore de ce beau groupe de compositeurs qui a commencé ce que nous nommons génériquement la *nouvelle école française*.

A ces maîtres se sont joints peu à peu des débutants pleins de vigueur et d'espoir, dont le talent est déjà, à l'heure où nous sommes, en pleine floraison : en particulier, MM. d'Indy, Gabriel Fauré, Henry Duparc, André Messager, Camille Benoît. Les plus grands virtuoses ont eu à cœur de prêter leur concours à l'exécution des programmes. Que de fois, par exemple, on y a applaudi M. Saint-Saëns, exécutant non seulement ses propres œuvres, mais aussi les œuvres de ses émules, avec cette rare autorité d'interprétation qui est en lui. Chaque séance apporte ses nouveautés intéressantes. Deux fois par an, la Société nous convie à des auditions avec orchestre, et, tous les quinze jours, ce sont des séances avec quatuor à cordes, pièces instrumentales, soli de chant, et chœurs. A compter de cet hiver, le comité a résolu de faire entendre, à titre de renseignement, sinon d'enseignement, des morceaux choisis des meilleurs musiciens étrangers modernes. Au résumé, la Société n'a cessé de rendre d'importants services à notre école nationale, et je ne sais pas pourquoi elle

ne compte pas au nombre des associations subventionnées.

Le programme d'avant-hier comprenait, entre autres pages de mérite, le magnifique trio en *fa* dièse mineur, de M. César Franck; une transcription pour deux pianos du superbe prélude et de l'air varié en *mi* majeur de Namouna, de M. Lalo, faite par M. Messenger, avec un goût exquis et une nette conscience des valeurs de l'orchestre; la sonate pour piano et violon de M. Saint-Saëns, qui ne compte pas, à mon avis, parmi les belles œuvres de ce maître, mais très bien jouée par M. et Mme Breitner; un agréable duo pour voix de femmes, de M. Ernest Chausson; et le quatuor du norvégien Edvard Grieg, remarquable, en son alluré de rhapsodie, par le sentiment poétique qui s'en dégage. Les quatre artistes chargés d'interpréter cette œuvre, MM. Remy et Delsart en tête, ont paru dignes de leur tâche. Je regrette de ne pouvoir m'étendre sur cette audition; mais les occasions ne me manqueront pas de revenir sur les travaux de la Société nationale.

Aussi bien j'ai encore à toucher quelques mois de la série de huit Récitals pour piano entreprise par M. Charles de Bériot. Cet artiste, compositeur distingué et virtuose accompli, fait acte de haut enseignement en interprétant avec méthode les œuvres classiques et les œuvres récentes des maîtres du piano. Rien d'instructif comme ces rapprochements de pièces ingénieuses et profondes, fortes et brillantes, spirituelles et passionnées. De la puissante carrière de Bach, nous passons au rêve ardent et titanique de Beethoven, aux élans de Schubert et de Schumann, à la fantaisie de Weber, à l'élégante distinction de Mendelssohn, à la capricieuse exubérance de Liszt, aux grâces fiévreuses de Chopin... Que dirai-je? M. de Bériot mérite doublement nos éloges pour son initiative et pour son talent.

FOURCAUD

LE CARNET DE L'AMATEUR

TRISTES COÏNCIDENCES

Toutes deux ont eu, l'une dans la comédie et le drame, l'autre dans l'art lyrique, les plus grands succès auxquels puissent aspirer les femmes qui se voient au théâtre. Toutes deux ont recueilli les lauriers et les couronnes sur les scènes parisiennes et de Saint-Petersbourg; toutes deux jeunes encore, entourées des sympathies du public et à l'apogée de la renommée, ont été, soudain, frappées par la mort.

Mlle Dica Petit, quittant la France où elle aimait tant à venir passer ses vacances, et retournant en Russie, succomba en route. Mme Marie Heilbron allant se reposer à Nice de sa dernière remarquable création de Cléopâtre, y contracta la terrible maladie qui devait l'emporter.

Les noms de ces deux jeunes artistes également aimées, également têtées et également regrettées sont cette semaine, pour la dernière fois, hélas! en vedette sur des affiches, celles qui annoncent la vente de leurs bijoux, de leurs mobiliers.

Le public ira visiter les expositions et cherchera, dans la forme ou la richesse de tous les objets, une indication de provenance ou le symbole d'un triomphe.

Quels qu'ils soient, jolis et brillants pour tous, ils n'auront pour aucun la valeur que, par les souvenirs qu'ils évoquaient, ils devaient posséder, pour ces deux femmes charmantes, dont ils ont embelli certains instants de la vie. Combien d'entre ceux qui auront eu pour les deux grandes artistes des sympathies toutes particulières voudraient bien qu'un seul de ces objets révélât qu'il était le préféré! Nul ne parlera.

Changeant de propriétaire et questionnés par tout autre que celles qui les ont reçus et aimés, bijoux ou meubles, dépouillés de toute inscription ou devise indiscrettes, ne vous diront que ce qu'ils sont et rien de ce qu'ils furent. Ils vont témoigner, aux yeux des curieux, du bon goût qu'avaient les deux pauvres mortes, et puis ce sera tout pour la foule, oublieuse.

Mais ces deux noms : Dica Petit et Marie Heilbron, restent attachés à de trop grandes créations artistiques et le souvenir de leur talent ne s'effacera pas de sitôt pour nous.

ARTHUR BLOCHE

BOITE AUX LETTRES

Dieppe, 4 janvier 1887.

Monsieur le rédacteur,

Je ne crois pas que tout ce que l'on a raconté, dans ces derniers temps, sur les exploits de nos nouveaux instituteurs laïques et obligatoires, mais non gratuits, approche de ce que je vais vous dire :

Dans la commune de Saint-Pierre-Benouville (Seine-Inférieure) règne un instituteur dont l'enseignement est tellement goûté que sa classe est réduite de soixante élèves à huit.

Les habitants de la commune ont fait une pétition pour se débarrasser de cet instituteur peu populaire, mais celui-ci est soutenu par le maire et un gros personnage du canton, et il reste.

Vous dire que cet instituteur ne met jamais le pied à l'église serait inutile.

Les habitants les plus honorables du pays m'affirment qu'il ne fait pas baptiser ses enfants; c'est tout à fait vraisemblable.

Mais, voici qui dépasse tout à fait la mesure :

Il y a peu de temps, cet honorable instituteur eut la douleur de perdre son chat. Aussitôt, il imagina d'employer, pour l'enterrement de cet intéressant animal, les rites de l'Eglise chrétienne.

Quatre élèves furent chargés de le transporter à sa dernière demeure en le tenant chacun par une patte.

Un cinquième portait devant lui une croix et psalmodiait les psaumes des morts.

L'enterrement eut lieu solennellement et, à partir de ce moment, tout élève qui allait faire sa prière sur la tombe du chat recevait une exemption de cent lignes.

Comme je demandais à l'un de mes interlocuteurs si cet homme était absolument idiot, il me répondit : « Mais, pas du tout; il est sorti le quatrième de l'Ecole normale. »

Je me demande, monsieur le rédacteur, quel peut être le but d'un pareil scandale?

Tous les honnêtes gens de la commune sont révoltés.

Veillez, je vous prie, monsieur, etc.

A. LEBLANC.

CONSULTEZ "L'INDICATEUR DUCHEMIN"

CAVES DE L'HOTEL CONTINENTAL

3, rue de Castiglione, Paris

VINS FINS & SPIRITUEUX

VINS ORDINAIRES :

EN BOUTEILLES

depuis 1 fr. 25 (verre compris)

Livraison immédiate dans Paris.

PATES alimentaires, Taplocas, Conserves, Gâteaux secs, MAIZALINE (Aliment des Enfants), 26, Gal. Vivienne. BOUSSOUIN